

ADMIS ➔ FONCTION PUBLIQUE

2026
2027

9^e édition

CONCOURS COMMUN

AGENT DES FINANCES PUBLIQUES, DOUANES ET CCRF

Externe et interne • Catégorie C



TOUT-EN-UN

POUR RÉUSSIR L'ÉCRIT ET L'ORAL



Votre concours, votre métier



Auto-évaluation
et plannings de révision



Tout le cours en 24 fiches
+ méthode et conseils du jury



8 sujets d'annales corrigés
+ 40 questions fréquentes du jury

ANNALES 2025 INCLUSES

OFFERT EN LIGNE



- Fil d'actualité mois par mois
- + d'annales corrigées
- 20 tutos sur les QCM de raisonnement

Vuibert
N°1 DES CONCOURS

CONCOURS COMMUN **AGENT** **DES FINANCES** **PUBLIQUES,** **DOUANES ET CCRF**

Externe et interne • Catégorie C

TOUT-EN-UN

Dominique Dumas
Enseignante de français

Dominique Herbaut †
Professeur certifié
de mathématiques

Stéphanie Herbaut
Éditrice et correctrice
spécialisée en mathématiques

Mélanie Hoffert
Docteure en droit, professeure de culture
générale

Frédéric Ingelaere
Fonctionnaire au ministère de l'Économie,
des Finances et de la Relance

Emmanuel Kerdraon
Responsable de formation et préparateur
de concours pour la Fonction publique

Fil d'actualité



<https://www.lienmini.fr/221503-01>

Découvrez votre fil d'actualité mensuel gratuit et complet pour rester informé.

Flashez le code ci-dessus et accédez chaque mois aux événements marquants dans les domaines politique, économique, culturel, environnemental, et plus encore. Profitez d'une synthèse claire et concise sans avoir à chercher parmi des centaines de sources.

Accessible en ligne et totalement gratuit, ce fil d'actualité vous connecte aux informations essentielles. Ne manquez plus les faits qui comptent : restez informé, simplement et gratuitement !



ISSN : 2114-9305

ISBN : 978-2-311-21837-4

Vuibert s'engage

durablement pour l'environnement



Conception de la couverture : Séverine Tanguy / Primo Primo

Composition de la couverture : Les Paoistes

Conception de l'intérieur : Primo Primo

Composition de l'intérieur : Soft Office

Crédit photographique : © Panushot / Shutterstock

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur.

S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70

© Vuibert – janvier 2026 – 5, allée de la 2^e DB – 75015 Paris – Site Internet : <https://www.vuibert.fr>

SOMMAIRE

- **Votre concours, votre métier en 9 questions-réponses** 9
- **Témoignages de professionnels** 14

PARTIE 1

RÉUSSIR L'ÉPREUVE DE PRÉADMISSIBILITÉ



**Travail
réalisé**

- **Présentation de l'épreuve** 19 ☐
- **Auto-évaluation** 20 ☐

ORTHOGRAPHE, VOCABULAIRE ET GRAMMAIRE

- **Planning de révision** 27 ☐
- **Méthodologie et conseils** 28 ☐
- **Tout le cours** 29 ☐
 - 1. Orthographe 29 ☐
 - 2. Vocabulaire 39 ☐
 - 3. Grammaire 45 ☐

CONNAISSANCES GÉNÉRALES

- **Planning de révision** 61 ☐
- **Méthodologie et conseils** 63 ☐
- **Entraînements** 64 ☐
 - 1. Institutions françaises et européennes 64 ☐
 - Corrigé 67 ☐
 - 2. Géographie 69 ☐
 - Corrigé 71 ☐
 - 3. Histoire 72 ☐
 - Corrigé 75 ☐
 - 4. Littérature 77 ☐
 - Corrigé 79 ☐
 - 5. Musique et peinture 81 ☐
 - Corrigé 83 ☐
 - 6. Cinéma 85 ☐
 - Corrigé 87 ☐

7. Religions et mythologies	88	☐
Corrigé	91	☐
8. Sciences et inventions	93	☐
Corrigé	95	☐
9. Sports	96	☐
Corrigé	99	☐
10. Divers	100	☐
Corrigé	103	☐

CALCUL

● Planning de révision	107	☐
● Méthodologie et conseils	109	☐
● Tout le cours	110	☐
1. Nombres et opérations	110	☐
2. Fractions	113	☐
3. Puissances et racines carrées	118	☐
4. Calcul littéral	121	☐
5. Équations du premier degré	125	☐
6. Systèmes de deux équations à deux inconnues	129	☐
7. Résolution de problèmes	133	☐
8. Fonctions linéaires et fonctions affines	136	☐
9. Proportionnalité	139	☐
10. Pourcentage	142	☐
11. Éléments de statistiques	144	☐
12. Éléments de probabilités	149	☐
13. Mesures et conversions	151	☐
14. Calculs en géométrie	155	☐
15. Théorèmes de Pythagore et de Thalès	159	☐

RAISONNEMENT

● Planning de révision	165	☐
● Méthodologie et conseils	166	☐
● Tout le cours	169	☐
1. Les énigmes et devinettes	169	☐
2. Les séries et les suites logiques	170	☐
3. Les suites de nombres	170	☐
4. Les dominos	171	☐
5. Les cartes à jouer	173	☐
6. Les suites logiques graphiques	174	☐

ANNALES CORRIGÉES

● Annales corrigées	179	☐
Sujet n° 1	179	☐
Sujet n° 2	190	☐
Sujet n° 3	203	☐
Sujet n° 4	218	☐
Sujet n° 5	232	☐

PARTIE 2

RÉUSSIR L'ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ



Travail
réalisé

RÉSOLUTION DE CAS PRATIQUES

● Planning de révision	253	☐
● Présentation de l'épreuve	254	☐
● Méthodologie et conseils	255	☐
● Annales corrigées	257	☐
Sujet n° 1	257	☐
Sujet n° 2	279	☐
Sujet n° 3	304	☐

PARTIE 3

RÉUSSIR LES ÉPREUVES D'ADMISSION



Travail
réalisé

ENTRETIEN AVEC LE JURY

● Planning de révision	331	☐
● Présentation de l'épreuve	332	☐
● Méthodologie et conseils	333	☐
● Simulations d'entretien	336	☐
Simulation d'entretien 1	336	☐
Simulation d'entretien 2	338	☐
● 40 questions fréquentes du jury corrigées	341	☐

EXERCICES PHYSIQUES (BRANCHE DE LA SURVEILLANCE)

● Méthodologie et conseils	363	☐
----------------------------	-----	--------------------------

POUR ALLER PLUS LOIN

EN 1 CLIC 

RESSOURCES NUMÉRIQUES

● Fil d'actualité	2
● Sujets corrigés supplémentaires de – cas pratique	325
– QCM	247
● Je gère mon temps	27, 62, 107, 165, 253, 331
● Méditation – Solide comme une montagne	253
● Estime de soi	331
● Le langage non-verbal	331

Du bon usage des lienminis :

pour accéder aux autres sujets, cliquez sur les chiffres des lienminis.

VOTRE CONCOURS, VOTRE MÉTIER EN 9 QUESTIONS-RÉPONSES



1 Qu'est-ce qu'un agent des finances publiques, douanes et CCRF ?

Les métiers des agents de la DGFIP sont directement liés aux missions de cette administration.

- Agents de centres d'encaissement : réception de paiements, traitement du courrier, codage informatique, accueil des usagers, traitement des demandes concernant divers impôts et taxes, exploitation et suivi des taxations ;
- Agents chargés du contentieux et de la fiscalité : traitement des demandes concernant l'imposition, notification des décisions aux administrés, contrôle fiscal ;
- Agents chargés de la publicité foncière : délivrance des documents, suivi des fichiers immobiliers, enregistrement et suivi de données patrimoniales.

Les métiers des agents de la DGDDI varient suivant la branche d'affectation mais la mission essentielle est la lutte contre la fraude.

- Agents de la surveillance : contrôle des moyens de transport et de la licéité de la marchandise transportée (lutte contre les trafics de stupéfiants, d'armes, de contrefaçons, etc.). Ils peuvent se spécialiser et devenir maître-chien, marin, ou encore motocycliste ;
- Agents des bureaux de douane : gestion des opérations de dédouanement de marchandises, contrôle des documents d'accompagnement des marchandises, application des procédures douanières, suivi administratif.



*Le plus efficace pour comprendre le métier
est d'aller discuter avec un agent de fonction !*

2 Qu'est-ce que le concours commun d'agent des finances publiques, douanes et CCRF ?

C'est un concours commun, le candidat est donc susceptible d'intégrer les différentes directions de ce ministère (DGFIP, DGDDI, DGCCRF). Il s'agit d'un concours pour le recrutement d'agents de catégorie C, donc d'agents d'exécution.

3 Quelles sont les conditions pour concourir ?

Les conditions pour concourir sont la détention d'un **diplôme de niveau 3** (CAP, BEP, Brevet des collèges), à moins de bénéficier d'une dispense (mère de trois enfants). Il n'existe plus de limite d'âge pour participer à ce concours. Il faut posséder la nationalité française. Il faut également disposer de ses droits civiques ; par ailleurs, les candidats devront présenter un bulletin de casier judiciaire n° 2 qui devra être compatible avec l'emploi postulé. C'est l'administration qui décide de cette compatibilité. Il est impératif de se trouver en position

régulière vis-à-vis du service national. Enfin, pour les candidats postulant aux fonctions de la branche « surveillance » de l'administration douanière, il conviendra de respecter les conditions d'aptitude physique (c'est l'administration qui orientera les candidats vers un médecin-conseil de l'administration pour cette aptitude – cf. arrêté du 2 août 2010).

4 Quelles sont les épreuves du concours commun ?

Les épreuves de ce concours sont communes et tous les candidats passent les mêmes épreuves de sélection qui consistent en une préadmissibilité basée sur un QCM (questionnaire à choix multiples), une admissibilité qui réside dans la réalisation à l'écrit de cas pratiques et une admission qui revêt la forme d'un oral d'aptitude et de motivation. À ces épreuves, on ajoutera les tests sportifs obligatoires uniquement pour les candidats au concours de la branche « surveillance » de l'administration des douanes.

- La **préadmissibilité** est un QCM de coefficient 1 et d'une durée de 1 h 30, destiné à vérifier les connaissances de base du candidat en matière d'orthographe, de vocabulaire et de grammaire, de connaissances générales, de calcul et de raisonnement.
- L'**admissibilité** est une épreuve de résolution de cas pratiques de coefficient 2 et d'une durée de 3 heures ; elle permet de vérifier l'aptitude du candidat à présenter les éléments d'un dossier et peut comporter la réponse à des questions sur ce dossier, la rédaction d'un document et la mise au point d'un tableau de chiffres.



L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé durant l'épreuve de préadmissibilité ; mais elle l'est pour l'épreuve d'admissibilité. Les épreuves de préadmissibilité et d'admissibilité se déroulent le même jour, mais seules les copies des candidats ayant passé le cap de la préadmissibilité seront corrigées.

- L'**admission** consiste en un entretien avec le jury d'une durée de 20 minutes après une rapide présentation de son parcours par le candidat, d'une durée d'environ 2 minutes permettant d'apprécier les motivations et l'aptitude du candidat à exercer les fonctions postulées au sein des ministères économiques et financiers. Cette épreuve est affectée d'un coefficient 2.
- L'**épreuve sportive**, pour les candidats de la branche « surveillance », se déroulera en même temps que l'épreuve d'admission. Elle est affectée d'un coefficient 1.

Les épreuves sportives obligatoires sont destinées uniquement aux candidats s'étant inscrit pour la branche « surveillance ».

Les candidats peuvent consulter les barèmes complets dans l'arrêté du 12 avril 2016 (site Légifrance).

5 Comment déposer sa candidature ?

Les candidats peuvent s'inscrire dès l'ouverture officielle du concours (cette dernière étant publiée au *Journal officiel*). On peut facilement se renseigner sur les différents sites du ministère concerné ou prendre contact avec les services locaux des douanes, de la DGFIP

ou de la CCRF. Il est important de très vite se renseigner sur les différentes épreuves, les barèmes (par exemple pour les épreuves sportives des candidats au concours de la douane branche « surveillance »). Les préinscriptions se font via Internet avec confirmation dans les délais demandés. Attention aux choix d'épreuves à option ou facultatives. Les choix faits lors de l'inscription ne seront pas modifiables.

Toutes informations peuvent se demander sur enfip.ccp@dgfip.finances.gouv.fr

Le ministère de l'Économie et des Finances est encore un des ministères qui recrute le plus après le ministère de l'Éducation nationale et celui de l'Intérieur. La sélectivité au concours commun reste importante.

6 Quelles sont les chances de réussite ?

Les administrations financières poursuivent leur recrutement soit pour pallier des départs (retraites), soit pour abonder des services en personnels en fonction des évolutions (Brexit, transfert de certains recouvrements de la DGDDI vers la DGFIP...).

Le nombre de postes est publié chaque année via le Journal officiel, en règle générale vers le mois de septembre.

Pour le concours de 2024, l'administration avait ouvert 918 places pour le secteur administratif et 10 places pour le secteur de la surveillance (douane en uniforme). Le nombre de postes ouverts chaque année reste variable en fonction des places disponibles au sein des services et selon les budgets affectés aux effectifs à recruter lors des discussions politiques au niveau du gouvernement.

Selon les années, le nombre de présents lors des épreuves de préadmissibilité varie par rapport au nombre d'inscrits, mais il est toujours inférieur.

Concernant ce concours de 2024, on trouve 13 080 candidats convoqués pour 6 043 réellement présents pour la première épreuve.

Il est à noter que l'origine des candidats reste extrêmement variable, allant de l'étudiant aux personnes en reconversion, inscrites à France Travail... Par ailleurs, il n'existe plus de limite d'âge au concours. Ainsi, pour ce dernier concours, les âges vont de 17 à 62 ans.

Les épreuves se déroulent dans des centres disséminés sur l'ensemble du territoire national et de l'outre-mer.

Pour ce dernier concours, la moyenne globale, toutes épreuves confondues, était de 11,21/20.

7 Quelles sont les statistiques ?

Les données du concours commun externe de 2024 sont les suivantes :

	Convoqués	Présents
QCM	13 080	6 043
Cas pratique	4 709	4 648
Entretien	3 429	3 089

Source : rapport du jury 2024.

Les positions du jury sur les différentes épreuves pour le concours 2024 sont les suivantes.

- La préadmissibilité

Le jury note un niveau en baisse en orthographe et en grammaire, et des connaissances générales en forte baisse par rapport à l'année précédente. Les questions sur le raisonnement sont mieux réussies.

- L'admissibilité

Le jury note une forme perfectible (orthographe et syntaxe insuffisantes), un manque de soin sur les copies (ratures...) et de compétences rédactionnelles.

Concernant les petites questions, elles sont globalement mieux réussies, mais le jury note trop de « copier-coller » et parfois un manque de reformulation.

La partie application soulève des difficultés pour les candidats dans l'usage des graphiques et une mauvaise compréhension des énoncés.

Concernant la rédaction, le jury regrette l'absence pour nombre de candidats d'introduction, de conclusion, et des défauts en termes de structure (plan déséquilibré).

- L'oral

Le jury relève un bon niveau d'ensemble, mais avec souvent des exposés trop courts. À l'inverse, il note une bonne préparation à l'oral pour la plupart des candidats qui se sont renseignés sur l'administration ; les connaissances sont perfectibles concernant directement le ministère de l'Économie et des Finances. Dans les mises en situation, les candidats ont fait un effort de pondération, mais il importe de revoir les obligations déontologiques. Enfin, la plupart des candidats ont fait preuve de bon sens dans leurs réponses.

8 Conseil de méthode

- Prendre le temps de bien lire les énoncés afin d'éviter les contresens.
- Revoir des éléments sur les droits et les obligations des fonctionnaires.
- Consulter les sites Internet du ministère de l'Économie et des Finances (organisation, effectifs, missions...).
- S'entraîner à la réalisation de graphiques (abscisses et ordonnées).
- Relire les copies pour limiter le nombre de fautes d'étourderie (pluriels...).
- Revoir la notion et la méthode de la composition (une introduction, une structure équilibrée en deux parties si possible, une conclusion).

9 Que se passe-t-il après le concours ?

Les agents nommés dans une des administrations des ministères sont titularisés dans un grade et deviennent alors fonctionnaires. Cette titularisation sera effective après leur stage théorique et pratique. Ce dernier s'effectue au sein de différentes écoles des administrations dans lesquelles les candidats lauréats des concours sont affectés.

La titularisation est liée à l'obtention de la moyenne aux épreuves intégrées dans le stage théorique et aux évaluations favorables de leur pratique métier par la suite.

À l'issue de la titularisation, les stagiaires sont affectés dans les différents emplois à pourvoir, en général selon leur rang de classement. Les affectations peuvent être très variées en fonction des postes à tenir et des lieux géographiques.

Le rôle des agents de ces services publics économiques et financiers sera d'appliquer et de faire appliquer les textes en la matière. Les agents seront en lien avec les usagers des services publics qu'ils servent, que ces usagers soient des personnes physiques (administrés) ou morales (entreprises).

10 Quelles sont les perspectives d'évolution au sein du ministère ?

Après sa titularisation, la carrière de l'agent démarre. Celle-ci dépendra du statut de la fonction publique (loi de 1983) en matière de droits et d'obligations et du statut spécifique à la fonction publique d'État (loi de 1984) en termes de positions statutaires, mobilité, passage de grade, etc., l'ensemble étant mentionné dans le Code général de la fonction publique.

Classiquement, la carrière va permettre aux agents de catégorie C de gravir les échelons à l'ancienneté (échelons liés à des augmentations de traitement), mais également de préparer les concours internes pour changer de catégorie (passer de C à B et donc d'agent à contrôleur notamment) *via* des formations professionnelles et des préparations aux concours internes (les personnels disposent pour ce faire d'un compte personnel de formation).

De la même manière, les agents titularisés peuvent changer de lieux géographiques (par le biais des mutations, en fonction des disponibilités géographiques de l'administration). Ils peuvent aussi, en cours de carrière, changer de fonction (par exemple, passer d'une fonction de contrôle à une fonction support comme les ressources humaines, la comptabilité, la formation...), également selon les disponibilités.

Enfin, les agents de catégorie C peuvent passer dans leur carrière catégorie B, puis catégorie A, voire catégorie A+ par sélection professionnelle, concours interne ou liste d'aptitude.



La composition du gouvernement est toujours liée à un décret. L'appellation officielle en cours est ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique.

Les administrations des finances et des douanes dépendent du ministre de l'Action et des Comptes publics. Il existe par ailleurs un ministre délégué auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics chargé de la fonction publique et de la réforme de l'État.

TÉMOIGNAGES DE PROFESSIONNELS



J'ai passé le concours d'agent de catégorie C il y a presque trois ans. Je souhaitais travailler dans la douane, dont j'avais entendu parler lors d'un carrefour des métiers. La branche de la surveillance m'intéressait beaucoup plus et, lorsque j'ai passé le concours, je me suis inscrite sur ce type d'emploi.

Léa, agente des douanes

Ce que je fais aujourd'hui, c'est contrôler des moyens de transport pour y trouver des marchandises de fraude, et on peut trouver de tout : des armes, du tabac, des contrefaçons, des produits stupéfiants, des espèces animales ou végétales en voie de disparition... La réglementation est parfois difficile à appréhender, mais on s'en sort avec les cours et les collègues sur le terrain ; on n'est jamais seul, on travaille en équipe et c'est intéressant. C'est vrai qu'on travaille la nuit ou le week-end, mais, le rythme, on s'y fait. Et lorsqu'on fait une grosse prise de drogue ou autre, on est très satisfait, c'est cela en moins sur les marchés clandestins. Aujourd'hui, je ne regrette pas mes choix. Je peux bouger géographiquement au sein de la douane et je peux préparer les concours internes (de contrôlease) ou même, pourquoi pas, prendre des fonctions de maître de chien ou motard.

Pour moi, l'administration des finances publiques était au départ une grande question liée à la méconnaissance de ses métiers. Après le concours, je me suis retrouvé en stage puis affecté sur un poste qui m'a fait découvrir vraiment cette administration. Je participe au sein de mon service à la gestion comptable et à la récupération des impôts, c'est fondamental pour faire fonctionner l'État et les services publics, mais aussi les collectivités. Mais je sais que de nombreuses autres possibilités s'offrent sur des postes bien sûr sédentaires, mais qui n'ont rien à voir les uns avec les autres ; on suit une formation professionnelle et on change d'activité, il n'y a pas de routine.

Pierre, agent de la DGFIP

Il faut aimer les chiffres et surtout on manipule beaucoup d'applications informatiques. Je pense rester quelques années à ce poste puis évoluer et faire autre chose ; j'aimerais plus tard intégrer un service de taxation des actes immobiliers. Le salaire est bon car nous avons des primes liées à notre appartenance au ministère de l'Action et des Comptes publics.

Mael, agent de la
répression des fraudes

J'ai passé le concours il y a cinq ans et je suis actuellement affecté dans un service de contrôle. J'ai passé plusieurs concours dans des administrations qui œuvraient sur le terrain dans le domaine du contrôle. Aujourd'hui, mon métier me semble de plus en plus utile avec toutes les fraudes qui nous entourent et qui nuisent aux consommateurs. On travaille donc tous les jours à débusquer ces fraudes ou des actes non conformes aux réglementations sanitaires et de la concurrence ; parfois d'ailleurs, ces actes sont involontaires. La réglementation est difficile à expliquer aux professionnels qui ne comprennent pas notre rôle de prévention voire de sanction. La dernière action que j'ai menée concernait un affichage incomplet et mensonger. Nous travaillons toujours en équipe et nous préparons nos contrôles. Par la suite il y a des rapports à compléter, à rédiger, des statistiques à préparer, de la performance à atteindre. Ce que j'aime dans ce métier, c'est la diversité des missions, les rencontres et la gestion des relations humaines, et ce même si cela est parfois conflictuel. Mais surtout, c'est la sensation d'être utile à la société qui me motive. On peut tout à fait faire une carrière complète à la répression des fraudes car les activités sont variées, les métiers divers et les promotions intéressantes.

Lilian, agent des douanes

À l'université, on nous avait présenté l'administration des douanes et la diversité des métiers qu'on pouvait y rencontrer. J'ai passé le concours de catégorie C de la branche surveillance, car cela m'intéressait de travailler en extérieur comme le font les policiers ou les gendarmes. Dès mon affectation dans une unité du nord de la France, j'ai pu intervenir avec une équipe de collègues, régulièrement sur les routes et les autoroutes de la région. Que ce soit sur des lieux statiques comme les barrières de péage ou les interceptions sur la route, ces actions sont celles que j'attendais. Bien sûr, on travaille aussi la nuit, le week-end, mais c'est tout à fait motivant et non routinier. Ce que l'on recherche, c'est tout ce qui a trait à la fraude, des armes, des stupéfiants, de la contrefaçon, de l'argent dissimulé, et c'est cette variété qui échappe aussi à la routine. Concernant le concours, il faut bien s'y préparer, il y a de la culture générale, des cas pratiques à résoudre, il faut rédiger une rédaction... mais c'est tout à fait réalisable, enfin à mon avis.

Marie-Lyne, agente
de la DGFIP

Àu départ, je ne savais pas ce qu'étaient les métiers de la DGFIP, je voyais surtout l'aspect comptable et financier. J'ai passé ce concours avec d'autres ; lors de ma préparation, je me suis quand même intéressée à cette administration, ce qu'on y faisait, les métiers, les carrières, les missions en général. J'avoue que j'ai découvert cette administration. Quand j'ai été admise, après mes quelques mois d'école pendant lesquels il a fallu travailler pour réussir ce stage, j'ai été affectée en région parisienne dans un service des impôts des particuliers. Je traite des dossiers en utilisant les outils numériques de l'administration ; des outils assez performants et spécifiques ; moi qui aime l'informatique, c'est assez sympathique.

Je suis tous les jours au bureau, je suis régulièrement des formations et je travaille au sein d'une équipe assez soudée. En région parisienne, nous avons un salaire avec des primes et des indemnités intéressantes. Je prépare déjà le concours de contrôleur, on a la chance de pouvoir le passer en interne avec une aide et du temps pour le préparer.



Jordan, agent de la CCRF

Lorsque j'ai passé le concours commun de catégorie C, on devait choisir l'administration du ministère que nous voulions. Pour ma part, j'avais opté pour les deux, DGFIP et CCRF. C'est un concours, donc il faut le travailler et être le meilleur possible sur toutes les épreuves. Les épreuves ne sont pas toutes simples, mais j'ai réussi ce concours, au bout de la deuxième fois quand même, pour intégrer la formation CCRF.

Après mon stage, j'ai été affecté dans l'est de la France. Certes, ce n'est pas ma région d'origine, mais je m'y suis adapté sans difficultés. J'ai intégré une équipe de contrôle de la RF pour effectuer avec un collègue des vérifications dans certaines entreprises de notre zone de compétence. C'est un métier vivant, pas toujours simple sur le plan relationnel, mais je ne m'ennuie pas. Je fais également un peu de rédaction, j'utilise tous les jours l'informatique et je suis en même temps des formations pour me perfectionner. On peut se préparer un plan de carrière pour monter en grade ; cela fait trois ans que je suis sur ce poste et je compte bien évoluer. J'ai passé le concours avec une première année de droit ce qui m'a servi.



PARTIE 1



Réussir l'épreuve de préadmissibilité

■ Orthographe, vocabulaire et grammaire	25
■ Connaissances générales	59
■ Calcul	105
■ Raisonnement	163
■ Annales corrigées	177



L'épreuve de préadmissibilité consiste en un questionnaire à choix multiples destiné à vérifier les connaissances de base des candidats dans quatre disciplines :

- **Orthographe, vocabulaire et grammaire**
- **Connaissances générales**
- **Calcul**
- **Raisonnement**

L'épreuve est affectée du **coefficient 1** et dure **1 h 30**.

Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.

Le jour de l'épreuve, vous trouvez sur votre table de composition une **feuille de réponses pré-imprimée**. Pour chaque question, vous aurez le **choix entre 7 réponses** : 1, 2, 3, 4, T (toutes les solutions sont correctes), A (aucune des réponses n'est correcte) et O (si vous ne souhaitez pas répondre).

Pour chaque question (Q1, Q2...), vous portez votre réponse dans l'une des cases de la première ligne de réponse (zone blanche dans l'exemple fourni ci-dessous). Une seule réponse par question est autorisée et une seule case par ligne. Toute réponse multiple (plusieurs cases cochées sur une même ligne) sera assimilée à une réponse inexacte.

Une réponse incorrecte sera sanctionnée.

FAIRE	NE PAS FAIRE
1ère ligne de réponse 2ème ligne de réponse (à utiliser pour corriger votre première réponse) Omission, la réponse 4 sera ignorée	
Si aucune case n'est cochée sur les deux lignes d'une même question, votre absence de réponse sera assimilée à une omission.	



Avant de commencer votre préparation, nous vous invitons à réaliser ce test d'auto-évaluation. Pour chaque question, une ou plusieurs réponses sont possibles. Un corrigé est disponible à la suite du test.

ORTHOGRAPHE, VOCABULAIRE ET GRAMMAIRE

① Quelle est la phrase correctement écrite ?

- ☐ a. Elle a osé laisser ses vêtements tels que !
- ☐ b. Elle a osé laisser ses vêtements tel quel !
- ☐ c. Elle a osé laisser ses vêtements tels quels !
- ☐ d. Elle a osé laisser ses vêtements tels quel !

② Quel est le sens du mot *lai* ?

- ☐ a. Répugnant
- ☐ b. Poème
- ☐ c. Femelle du sanglier
- ☐ d. Bande de papier peint

③ Quelle est la phrase correctement écrite ?

- ☐ a. Elle a méchamment répondu à ma question.
- ☐ b. Elle a méchament répondu à ma question.
- ☐ c. Elle a méchamment répondu à ma question.
- ☐ d. Elle a méchament répondu à ma question.

④ Quelle est la forme verbale incorrecte ?

- ☐ a. Elle craind
- ☐ b. Je résous
- ☐ c. Il coud
- ☐ d. Tu peins

⑤ Quelle est la phrase correctement écrite ?

- ☐ a. La neige tombe dru depuis une bonne demi-heure.
- ☐ b. La neige tombe dru depuis une bonne demie-heure.
- ☐ c. La neige tombe drue depuis une bonne demi-heure.
- ☐ d. La neige tombe drue depuis une bonne demie-heure.

CONNAISSANCES GÉNÉRALES

- ⑥ Lequel de ces pays n'a pas de façade maritime ?
☐ a. La Bulgarie ☐ b. La Roumanie ☐ c. La Hongrie ☐ d. L'Albanie
- ⑦ Lequel de ces hommes politiques français n'a jamais été Premier ministre ?
☐ a. Raymond Barre ☐ b. Jacques Chirac
☐ c. Valéry Giscard d'Estaing ☐ d. Pierre Messmer
- ⑧ De quel roman vient l'expression « se battre contre des moulins à vent » ?
☐ a. *L'ingénieux Hidalgo Don Quichotte de la Manche* de Miguel de Cervantes
☐ b. *L'Adieu aux armes* d'Ernest Hemingway
☐ c. *Les Lettres persanes* de Montesquieu
☐ d. *Le Petit Prince* d'Antoine de Saint-Exupéry
- ⑨ Les préfets sont nommés par :
☐ a. Décret du Premier ministre ☐ b. Décret du président de la République
☐ c. Arrêté du ministre de l'Intérieur ☐ d. Arrêté du ministre de la Fonction publique
- ⑩ Quel est le grand bâtiment, dont la forme ressemble à un coquillage pour les uns et à un voilier pour les autres, que l'on peut voir dans la baie de Sydney, en Australie ?
☐ a. Une gare maritime ☐ b. Une piscine olympique
☐ c. Un aquarium ☐ d. Un opéra

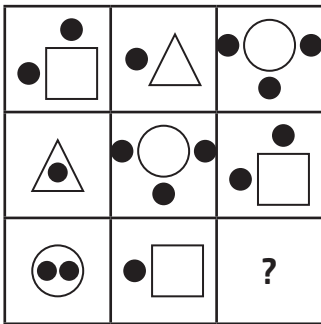
CALCUL

- ⑪ Calculez $\sqrt{16} + \sqrt{121} - \sqrt{81}$.
☐ a. 6 ☐ b. $\sqrt{56}$ ☐ c. 7,48 ☐ d. 24
- ⑫ Quel était le prix d'un appareil électroménager vendu 340,50 euros après une réduction de 25 % ?
☐ a. 425,65 euros ☐ b. 430 euros ☐ c. 454 euros ☐ d. 460 euros
- ⑬ Le résultat de la conversion de 2 heures 17 minutes 40 secondes en secondes est :
☐ a. 8 260 secondes ☐ b. 5 890 secondes
☐ d. 8 230 secondes ☐ d. 7 830 secondes
- ⑭ Factorisez $45x^2 - 5(x - 3)^2$.
☐ a. $40x^2 - 9$ ☐ b. $5(4x - 3)(2x + 3)$ ☐ c. $(15x - 3)(4x + 1)$ ☐ d. $40(x^2 - 18)$
- ⑮ Quel est le volume d'une pyramide dont la base est un carré de 10 cm de côté et de hauteur 15 cm ?
☐ a. 50 cm³ ☐ b. 150 cm³ ☐ c. 500 cm³ ☐ d. 1 500 cm³

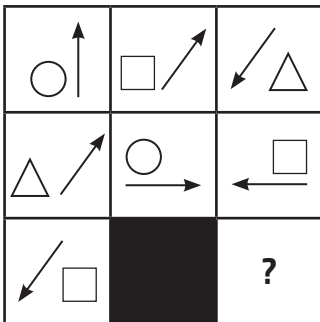
RAISONNEMENT

- 16 En se rendant à un point d'eau, un zèbre croise 6 girafes qui s'y rendaient également. Chaque girafe portait sur son dos 3 singes. Chaque singe portait 2 oiseaux qui eux-mêmes portaient chacun 4 mouches. Combien d'animaux au total se retrouvent au point d'eau ?
- 17 On me trouve deux fois dans l'année, une fois dans la semaine, mais pas du tout dans le jour... Qui suis-je ?
- 18 Compléter la série suivante : 86 - 65 - 44 - 23
- 19 Trouvez l'élément manquant :

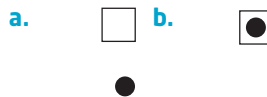
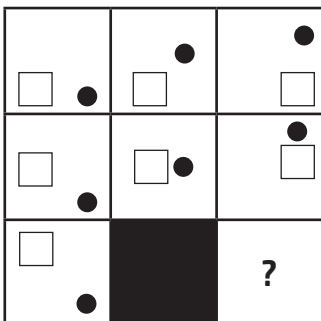
A.



B.



C.



20 Combien y a-t-il de mètres cubes de terre dans un trou cylindrique de 20 cm de profondeur et de 90 cm de diamètre ?

☐ a. 20 minutes

☐ b. 40 minutes

☐ c. 60 minutes

Corrigé

Orthographe, vocabulaire et grammaire

1 c. 2 b. 3 c. 4 a. 5 a.

Connaissances générales

6 c 7 c 8 a 9 b 10 d

Calcul

11 a. 12 c. 13 a. 14 b. 15 c.

Raisonnement

16 Il y a au total 205 animaux qui se retrouvent au point d'eau. Il suffit de compter combien d'animaux comporte chaque catégorie. Il y a donc 1 zèbre, 6 girafes, 18 singes, 36 oiseaux, et 144 mouches, soit au total 205 animaux.

17 Je suis la lettre « n », que l'on retrouve deux fois dans le mot « année », une fois dans le mot « semaine » et pas du tout dans le mot « jour ».

La bonne réponse est 2. Il faut retirer 21 à chaque fois.

18 13.

19 A. d. Chaque ligne est un calcul. Le nombre de cercles noirs à l'extérieur d'une forme représente un nombre positif, le nombre de cercles noirs à l'intérieur représente un nombre négatif. La troisième colonne est la somme de la première et de la deuxième colonne. Chaque rangée comporte les trois mêmes chiffres. Un carré est suivi d'un triangle, un triangle est suivi d'un cercle et un cercle est suivi d'un carré.

d. La flèche tourne dans le sens des aiguilles d'une montre à chaque colonne, d'abord de 45 degrés, puis de 180 degrés. Les formes se déplacent dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, d'un coin à l'autre de chaque colonne. Un cercle est suivi d'un carré, un carré est suivi d'un triangle et un triangle est suivi d'un cercle.

c. Le cercle noir se déplace vers le haut de chaque colonne, le carré blanc se déplace vers la droite de chaque colonne. L'emplacement du carré blanc est différent à chaque ligne.

20 b. Il est nécessaire de multiplier 90 cm par le nombre , soit 3,1416, pour obtenir la circonférence du cylindre à partir du diamètre. Il faut ensuite multiplier par 20, ce qui permet d'obtenir le volume en centimètres cubes, soit 5 652 cm³. Ce volume en centimètres cubes doit à présent être converti en mètres cubes, soit 0,005 652 m³. La virgule est décalée de six places, car il y a un million (1 000 000) de centimètres cubes dans un mètre cube.

Orthographe, vocabulaire et grammaire

Coefficient 1*



1 heure 30**

● Planning de révision	27
● Méthodologie et conseils	28
● Tout le cours	29

* Ce coefficient est le coefficient global de l'épreuve de préadmissibilité.

** Cette durée est la durée globale de l'épreuve de préadmissibilité comprenant quatre parties : orthographe, vocabulaire et grammaire ; connaissances générales ; calcul ; raisonnement.

PLANNING DE RÉVISION



Période	Contenu des révisions	Nos outils	Nos astuces
Période 1	- Accord du participe passé - Préfixes grecs et latins	page 49 page 43	Je gère mon temps https://www.lienmini.fr/238620-01
Période 2	- Conjugaisons - Grammaire (natures et fonctions des mots)	page 45 page 53	
Période 3	Accord du verbe	page 52	
Période 4	Vocabulaire (travail sur les synonymes, les antonymes)	page 41	
Période 5	- Homonymes lexicaux - Homonymes grammaticaux (<i>a/à, quel/quelque, quoi que/quoique</i>, etc.)	page 39 page 29	
Période 6	Orthographe, féminin et pluriel des noms	page 31	
Période 7	Orthographe, féminin et pluriel des adjectifs	page 35	
Période 8	Paronymes	page 40	
Période 9	- Formation et accord des noms composés - Adjectifs de couleur	page 33 page 37	
Période 10	Genre des noms (noms féminins, masculins, féminins ou masculins, féminins et masculins)	page 41	
Période 11	- Formation des adverbes <i>Tout</i> adverbe	page 38 page 55	
Période 12	- Verbes en <i>-eler, -eter</i> (avec ou sans redoublement du <i>l</i> ou du <i>t</i>) - Révision des conjugaisons	page 47 page 45	
Période 13	Barbarismes et pléonasmes	page 43	



Outre l'orthographe d'usage que vous pouvez aisément travailler avec le *Bescherelle*, il vous faut étudier tous les points mentionnés dans le programme de travail, sans exception. Une fois abordés, ceux-là devront être revus sans relâche, notamment la conjugaison et l'accord du participe passé.

Il est indispensable que vous appreniez les règles présentées dans les quelques pages qui suivent, que vous fassiez et refassiez des exercices les mettant en application jusqu'à ce que ne subsiste aucune faute, le but étant de donner spontanément la bonne réponse lors de l'épreuve du concours.



Dans l'épreuve de QCM, toute question a une et une seule réponse correcte. Les mauvaises réponses ne sont pas sanctionnées par des points négatifs.

Pour aller plus loin

Voici quelques ouvrages pouvant vous aider dans votre apprentissage et vos révisions :

- Bentolila A. (sous la direction de), *Vocabulaire*, Nathan, Paris, 2001, 254 p.
- Bescherelle L.-M., *L'Orthographe pour tous*, Hatier, Paris, 2019, 320 p.
- Briet H., *Savoir accorder l'adjectif : règles, exercices et corrigés*, 3^e éd., De Boeck-Duculot, Bruxelles, 2007, 133 p. (rappel de règles + 50 exercices).
- Briet H., *Savoir accorder le verbe : règles, exercices et corrigés*, 3^e éd., De Boeck-Duculot, Bruxelles, 2007, 113 p. (rappel de règles + 50 exercices).
- Cellard J., *Le Subjonctif : comment l'écrire ? quand l'employer ?*, Duculot, Louvain-la-Neuve, 1996, 79 p.
- Grevisse M., *Savoir accorder le participe passé : règles, exercices et corrigés*, 5^e éd., De Boeck-Duculot, Bruxelles, 1996, 98 p. (rappel de règles + 55 exercices).
- Grevisse M., Lenoble-Pinson M., *Le Français correct*, Duculot, Louvain, 2009, 396 p.
- Sommant M., *Accordez vos participes !*, Albin Michel, coll Dicos d'or, Paris, 2004, 155 p.



1. ORTHOGRAPHE

1 Des termes à ne pas confondre

A. A / à

A est le présent de l'indicatif (troisième personne du singulier) du verbe *avoir* et peut être remplacé par l'imparfait *avait* ; à est une préposition.

- **Exemples :** Il *a* accepté de me répondre ; A-t-il *à* lui répondre ?

B. C'en / sans / s'en

C'en correspond au pronom démonstratif *ce* élidé, suivi du pronom adverbial *en* (*élidé* signifie *qui a perdu sa voyelle finale*) ; *sans* est une préposition traduisant la négation, la privation ; *s'en* correspond au pronom personnel *se* élidé, suivi du pronom adverbial *en*.

- **Exemples :** *C'en* est trop, je démissionne ! ; Il est parti se promener *sans* son chien ; Elle *s'en* veut terriblement depuis lors.

C. D'avantage / davantage

D'avantage est formé de la préposition *de* et du nom commun *avantage* ; *davantage* est un adverbe signifiant *plus, encore*.

- **Exemples :** Elle ne souhaite pas retirer *d'avantage* notable de cette affaire ; Ils voudraient *davantage* d'exercices.

D. N'y / ni

N'y correspond à l'adverbe de négation *ne* élidé, suivi du pronom adverbial *y* (*n'y* peut être remplacé par *ne... à cela* ou *ne... là*) ; *ni* est une conjonction de coordination qui peut être remplacée par *pas*, ou par *et* après que l'on a mis la phrase à la forme affirmative.

- **Exemples :** Elle *n'y* sera pas ; Il ne veut *ni* jouer *ni* dormir.

E. Ou / où

Ou est une conjonction de coordination pouvant être remplacée par *ou bien* ; *où* est pronom relatif, adverbe relatif ou adverbe interrogatif. Il renvoie alors à un lieu, à un temps ou à un état et ne peut être remplacé par *ou bien*.

- **Exemples :** Irons-nous au Maroc *ou* en Tunisie ? ; J'attends le moment *où* il sera enfin disponible.

F. Peut être / peut-être

Peut être correspond à l'indicatif présent du verbe *pouvoir* (troisième personne du singulier) suivi du verbe *être* ; *peut-être* est un adverbe qu'il est possible de remplacer par *sans doute*.

- **Exemples** : Il *peut être* fatigué d'avoir tant marché ! ; Elle est *peut-être* fatiguée d'avoir marché si rapidement.

G. Quand / quant / qu'en

Quand est une conjonction de subordination exprimant un rapport de temps ou d'opposition ; *quant à* est une locution prépositive équivalant à *pour ce qui est de*, *en ce qui concerne* ; *qu'en* est composé de la conjonction *que* élidée et de *en* qui peut être préposition ou pronom adverbial. Lorsque *en* est pronom, il équivaut à *de cela*.

- **Exemples** : Seras-tu là *quand* il viendra ? ; *Quant à* cela, je ne l'oublierai pas ; Cela n'est possible *qu'en* Italie.

H. Quel (quels, quelle, quelles) que / quelque(s)

■ Quel(les) que ...

On emploie *quel* (*quels, quelle, quelles*) *que* lorsque ces deux termes sont suivis du verbe *être* au subjonctif (ou du verbe *devoir* au subjonctif + *être* ou du verbe *pouvoir* au subjonctif + *être*) ; *que* est une conjonction de subordination, *quel* est un adjectif. On accorde cet adjectif, en genre et en nombre, avec le nom auquel il se rapporte.

- **Exemple** : Je viendrai *quel que* soit le jour.

■ Quelque(s)

Quelque, écrit en un mot, est soit adjectif indéfini et variable, soit adverbe et invariable. Lorsque *quelque* est adjectif indéfini, il s'accorde en genre et en nombre avec le nom qui le suit. Il signifie *un* au singulier, *plusieurs* au pluriel.

- **Exemples** : Crois-tu qu'il ait *quelque* défaut ? ; Il a *quelques* défauts qui me chagrinent. Lorsque *quelque* est adverbe, il est invariable et équivaut à *environ*.
- **Exemple** : Il a acheté *quelque* cent bouteilles.

■ Quelque ... que ...

Dans cette expression, *quelque* s'écrit en un mot. Il est soit adjectif et variable, soit adverbe et invariable.

Quelque est adjectif et variable lorsqu'il précède un nom. Il peut être remplacé par *quel(les) que soi(en)t...*

- **Exemple** : *Quelques* méchancetés qu'il t'ait dites, oublie-les !

Quelque est adverbe et invariable lorsqu'il précède un adjectif ou un adverbe. Il peut être remplacé par *si* ou *aussi*.

- **Exemples** : *Quelque* rapides qu'ils soient, ils arriveront après moi ; *Quelque* rapidement qu'ils agissent, ils ne seront pas prêts à temps.

I. Quelquefois / quelques fois

Quelquefois est un adverbe signifiant *parfois, de temps en temps* ; *quelques fois* correspond à l'adjectif indéfini *quelques* suivi du nom commun *fois*. La formule équivaut à *un petit nombre de fois*.

- **Exemples** : Je vais *quelquefois* au cinéma ; Cette année, je n'ai pu aller au cinéma que *quelques fois*.

J. Quoique / quoique

Quoique est une conjonction de subordination toujours suivie du subjonctif, il est possible de la remplacer par *bien que* ; *quoi que* est une locution conjonctive qui équivaut à *quelle que soit la chose que*.

- **Exemples** : *Quoique* mécontent, il ne pourra pas me licencier ; Il ne te licenciera pas *quoi que* tu fasses.

K. Voir / voire

Voir est un verbe à l'infinitif ; *voire* est un adverbe signifiant *et même*. (*Voire même* est un pléonasme et donc à bannir).

- **Exemples** : Je n'irai pas le *voir* ; Il souhaite quitter son entreprise *voire* son pays.

2 Les noms

A. Quelques noms...

Apprenez ces termes qu'il vous faut savoir orthographier correctement.

- **Noms en -aiement** : bégaiement, déblaiement, défraiement, également, enraiment, étalement, non-paiement, paiement, prépaiement, remblaiement, télépaiement, zépaiement.
- **Noms en -eance/-éance** : allégeance, béance, bienséance, créance, déchéance, dérogeance, désobligeance, doléance, échéance, engéance, intransigeance, obligeance, préséance, récréance, séance, suppléance, surséance, vengeance.
- **Noms en -eterie/-èterie/-éterie** : afféterie *ou* affèterie, bonneterie, briqueterie, buffletterie, contrepèterie, gobeletterie, graineterie, louveterie, marqueterie, mousqueterie, paneterie, papeterie, parqueterie, pelleterie.

B. Le féminin des noms

Le féminin s'obtient généralement par l'adjonction d'un *e* au nom masculin.

Certains noms féminins se caractérisent en outre par le redoublement de la consonne finale du masculin.

- **Paysan s'écrit paysanne** au féminin (seul nom en *-an* à s'écrire *-anne* au féminin).
- **Les noms en -el** ont leur féminin en *-elle* : un romanichel, une romanichelle ; un colonel, une colonelle.

- **Les noms en -en et en -on** ont leur féminin en -enne et en -onne à l'exception de *Lapon*, *Letton*, *mormon* et *santon* (ascète) : *une Lapone*, *une Lettone*, *une mormone*, *une santone*. (On écrit *une Nippone* ou *une Nipponne*.)
- **Les noms en -et** ont leur féminin en -ette sauf *préfet*, *sous-préfet* (*une préfète*, *une sous-préfète*).
- **Les noms en -eur** dérivant d'un verbe (plus précisément ceux qui permettent d'obtenir un participe présent lorsqu'on remplace -eur par -ant) ont leur féminin en -euse à l'exception des termes suivants dont le féminin est en -trice : *éditeur*, *émetteur*, *exécuteur*, *inspecteur*, *inventeur* et *persécuteur* (*un éditeur*, *une éditrice*, etc.).



Notez que les noms *bailleur*, *défendeur*, *enchanteur*, *pêcheur* et *vengeur* deviennent *bailleresse*, *défenderesse*, *enchanteresse*, *pêcheresse* et *vengeresse* au féminin.

- Les noms en -teur ne dérivant pas d'un verbe ont un féminin en -trice : *amateur*, *amatrice* ; *calculateur*, *calculatrice*...



Notez que l'on emploie, avec des sens différents, *débiteuse* et *débitrice*, *enquêteuse* et *enquêteur* ; on a les féminins *chasseuse* et, dans une langue poétique, *chasseresse* ; on a les féminins *demandeuse* et, dans la langue juridique, *demanderesse*.

C. Le pluriel des noms simples

Les noms prennent généralement un s au pluriel.

- **Les noms en -ail** prennent un s au pluriel sauf *bail*, *corail*, *email*, *fermail*, *gemmail*, *soupirail*, *travail* (tâche), *vantail*, *ventail*, *vitrail* qui ont leur pluriel en -aux.

• **Exemple** : un email, des émaux.

- **Les noms en -al** ont leur pluriel en -aux à l'exception des termes mentionnés ci-dessous qui ont leur pluriel en -als : *ammonal*, *aval*, *bal*, *barbital*, *cal*, *cantal*, *caracal*, *carnaval*, *chacal*, *chloral*, *copal*, *corral*, *emmental* ou *emmenthal*, *eurosignal*, *festival*, *floréal*, *furfural*, *futal*, *gal*, *galgal*, *gardénal*, *gavial*, *gayal*, *germinal*, *hectopascal*, *joual*, *kraal*, *marshal*, *mescal* ou *mezcal*, *minerval*, *mistral*, *narval*, *nopal*, *pal*, *pascal*, *penthobarbital*, *pentotal*, *phénobarbital*, *pipéronal*, *prairial*, *pyridoxal*, *quetzal*, *réctal*, *régal*, *réctal*, *réctal*, *revival*, *rial*, *rital*, *rorqual*, *roseval*, *santal*, *saroual*, *serval*, *sial*, *sisal*, *sonal*, *spiritual*, *tagal*, *tergal*, *tincal*, *véronal*, *virginal*.

• **Exemple** : un carnaval, des carnavals.

- **Trois noms en -al ont leur pluriel en -als ou en -aux** : *étal* (*des étales* ou, rare, *des étaux*), *idéal* (*des idéals* ou *des idéaux*), *val* (*des vals* ou *des vaux*).

- **Les noms en -au** prennent un x au pluriel sauf *grau*, *landau*, *restau*, *sarrau*, *senau*, *unau* qui ont leur pluriel en -s.

• **Exemple** : un landau, des landaus.

● Les noms en **-eu** prennent un **x** au pluriel sauf *bleu*, *émeu*, *enfeu*, *lieu* (poisson) et *pneu* qui prennent un **s**.

Deux noms en **-eu** ont leur pluriel en **-eux** ou en **-eus** : *camaïeu* et *richelieu*.

● Sept noms en **-ou** ont leur pluriel en **-oux** : *bijou*, *caillou*, *chou*, *genou*, *hibou*, *joujou* et *pou*, les autres ont leur pluriel en **-ous**.

Un terme a son pluriel en **-ous** ou en **-oux** : *ripou*.

● Les noms finis par **-s**, **-x** ou **-z** ne subissent pas de modification au pluriel.

• **Exemples** : un accès, des accès ; un choix, des choix ; un gaz, des gaz.

D. Le pluriel des noms composés

● Quand un nom composé est formé d'un élément en **-o** ou en **-i** et d'un nom, seul le second terme prend la marque du pluriel. **Exemple** : des Anglo-Saxons.

● Quand un nom composé est constitué de deux adjectifs, les deux termes prennent la marque du pluriel. **Exemple** : des clairs-obscurs.

● Quand un nom composé est formé d'un adjectif et d'un nom (ou d'un nom et d'un adjectif), les deux termes prennent la marque du pluriel. **Exemples** : des sages-femmes, des coffres-forts.

● Quand un nom composé est formé de deux noms qui ont une même valeur, les deux termes prennent la marque du pluriel. **Exemple** : des portes-fenêtres.

● Lorsque le second nom complète le premier, seul le premier prend la marque du pluriel, les noms pouvant être séparés ou non par une préposition. **Exemples** : des timbres-poste (*poste* est complément de *timbre*), des arcs-en-ciel.

● Quand un nom composé est formé d'un mot invariable – adverbe ou préposition – et d'un nom, seul le nom prend la marque du pluriel. **Exemples** : des non-lieux, des après-rasages.

● Quand un nom composé est formé d'un verbe et d'un nom, seul le nom – s'il est COD du verbe – peut prendre la marque du pluriel. **Exemples** : des couvre-lits, des gratte-ciel ou des gratte-ciels.

● Lorsque le nom n'est pas COD du verbe, il ne s'accorde pas. **Exemple** : des réveille-matin.

● Quand un nom composé est formé d'un verbe et d'un adverbe, aucun élément ne prend la marque du pluriel. **Exemple** : des lève-tôt.

● Quand un nom composé est formé de deux verbes, aucun élément ne prend la marque du pluriel. **Exemple** : des savoir-faire.

● Quand le nom composé est une phrase, il est invariable. **Exemple** : des m'as-tu-vu.

● **Faites attention à ces mots composés qui ont un double pluriel** :

Des amuse-gueules ou des amuse-gueule, des appuie-tête ou des appuie-têtes, des après-ski ou des après-skis, des cache-cols ou des cache-col, des cache-pots ou des cache-pot, des cache-poussière ou des cache-poussières, des casse-cou ou des casse-cous, des casse-tête ou des casse-têtes, des chasse-neige ou des chasse-neiges, des coupe-faim ou des coupe-faims, des coupe-gorges ou des coupe-gorge, des coupe-vent ou des coupe-vents, des gratte-ciel ou des gratte-ciels, des gratte-papier ou des gratte-papiers, des perce-neige ou

des perce-neiges, des pur-sang *ou* des purs-sangs, des repose-tête *ou* des repose-têtes, des saint-bernard *ou* des saint-bernards, des serre-tête *ou* des serre-têtes.

■ **Quelques noms composés invariables :**

Abat-jour, aide-mémoire, après-midi, a priori, arrière-pays, à-valoir, bernard-l'ermite *ou* bernard-l'hermite, boute-en-train, bric-à-brac, cache-misère, camping-gaz, casse-croûte, cessez-le-feu, chauffe-eau, compte-gouttes, coq-à-l'âne, coupe-papier, dessous-de-plat, dessus-de-lit, ex-voto, face-à-face, faire-part, fourre-tout, gagne-petit, garde-à-vous, garde-boue, garde-manger, goutte-à-goutte, grille-pain, hold-up, hors-d'œuvre, laissez-passer, lave-linge, lave-vaisselle, m'as-tu-vu, mea-culpa, micro-ondes, moulin-à-vent, on-dit, oui-dire, pare-soleil, pied-à-terre, porte-bagages, porte-billets, porte-bonheur, porte-clés, porte-malheur, porte-monnaie, porte-parole, porte-revues, pot-au-feu, pousse-café, presse-papiers, prie-Dieu, qu'en-dira-t-on, rabat-joie, ras-le-bol, réveille-matin, rez-de-chaussée, sans-abri, savoir-faire, serre-livres, souffre-douleur, tam-tam, tête-à-queue, tête-à-tête, va-et-vient, va-nu-pieds, vide-ordures, vol-au-vent, volte-face.

E. Les noms toujours au pluriel

Retenez ces quelques noms qui n'existent qu'au pluriel.

a. Noms féminins

Accordailles, affres, ambages, annales, archives, armoiries, arrhes, babines, badigoinces, besicles, cactées, calendes, castagnettes, chocottes, clopinettes, condoléances, entrailles, épousailles, fiançailles, funérailles, hardes (au sens de *guenilles*), latrines, laudes, matines, miscellanées, mœurs, obsèques, pierreries, prémices, représailles, rillettes, royalties, semailles, ténèbres, vêpres.

b. Noms masculins

Agissements, agrès, alentours, appas, appointments, arrière-grands-parents, arrière-petits-enfants, auspices, beaux-arts, beaux-enfants, beaux-parents, bovins, confins, corticoïdes, décombres, dépens, desiderata, ébats, environs, errements, fonts, frais (au sens de *dépenses*), grands-parents, gravats, honoraires, mânes, ossements, ovins, paparazzi, parages (au sens de *voisinage*), pénates, petits-enfants, prolégomènes, sévices, thermes, us.

3 Les adjectifs

A. Quelques adjectifs...

Apprenez ces termes qu'il vous faut savoir orthographier correctement.

■ **Adjectifs en -cable :** applicable, bancable, communicable, confiscable, convocable, éducatif, évocable, explicable, hypothécatif, impeccable, implacable, impraticable, inapplicable, incommunicable, inéducatif, inexplicable, inextricable, insécable, irrévocable, peccable, praticable, prédictif, révocable, sécable.

■ **Adjectifs en -quable :** attaquant, banquant, critiquant, immanquant, inattaquant, remarquable.

On écrit *bancable* ou *banquable*.

● **Adjectifs en -eant** : affligeant, arrangeant, assiégeant, changeant, copartageant, décourageant, dérangent, désobligeant, dirigeant, encourageant, engageant, enrageant, exigeant, frangeant, ignifugeant, intransigeant, obligeant, outrageant, plongeant, rageant.

● **Adjectifs en -il [il]** : amaril, antiamaril, bissextil, civil, incivil, mil (inv.), puéril, subtil, vil, viril, volatil (*volatil* signifie *qui passe facilement à l'état de vapeur* ; il existe un adjectif *volatile* signifiant *qui a des ailes*).

B. Le féminin des adjectifs simples

Le féminin s'obtient généralement par l'adjonction d'un *e* à l'adjectif masculin.

● Certains adjectifs féminins se caractérisent en outre par le redoublement de la consonne finale du masculin :

- **Seuls deux adjectifs en -an** s'écrivent -anne au féminin : *paysan* et *rouan* (*paysanne* et *rouanne*).
- **Les adjectifs en -el et en -eil** ont leur féminin en -elle et en -eille : *actuel*, *actuelle* ; *annuel*, *annuelle* ; *pareil*, *pareille* ; *vermeil*, *vermeille*...
- **Les adjectifs en -en et en -on** ont leur féminin en -enne et en -onne à l'exception de *lapon*, *letton* et *mormon* : *lapone*, *lettone*, *mormone*. (On écrit *nippone* ou *nipponne*.)
- **Les adjectifs en -et** ont leur féminin en -ette sauf dix qui ont leur féminin en -ète : *complet*, *concret*, *désuet*, *discret*, *incomplet*, *indiscret*, *inquiet*, *quiet*, *replet*, *secret* (*complète*, *concrète*, etc.).
- **Seuls sept adjectifs en -ot** s'écrivent -otte au féminin : *boscot*, *boulot*, *jeunot*, *maigriot*, *pâlot*, *sot* et *vieillot*.

● **Certains adjectifs en -c** ont leur féminin en -que à l'exception de *grec* et de *néogrec* qui conservent leur *c* : on écrit au féminin *ammoniaque*, *caduque*, *franque*, *publique*, *semi-publique* et *turque* mais *grecque* et *néogrecque*.

● **Les adjectifs en -gu** ont leur féminin en -guë : *aigu*, *ambigu*, *contigu*, *exigu*, *subaigu*, *suraigu* deviennent *aiguë*, *ambiguë*, *contiguë*, *exiguë*, *subaiguë*, *suraiguë*.

● **Les adjectifs en -eur** dérivant d'un verbe (plus précisément ceux qui permettent d'obtenir un participe présent lorsqu'on remplace -eur par -ant) ont leur féminin en -euse à l'exception des termes suivants dont le féminin est en -trice : *éditeur*, *émetteur*, *exécuteur* et *persécuteur* (*éditrice*, *émettrice*, etc.).

ATTENTION

Notez que les adjectifs *enchanteur* et *vengeur* deviennent *enchanteresse* et *vengeresse* au féminin.

● Les adjectifs en -teur ne dérivant pas d'un verbe ont leur féminin en -trice : *accusateur*, *accusatrice* ; *compensateur*, *compensatrice*...

● **Les adjectifs *bénin* et *malin*** deviennent *bénigne* et *maligne* au féminin.

● **Les adjectifs *andalou*, *coi*, *esquimau*, *favori* et *rigolo*** deviennent *andalouse*, *coite*, *esquimaude*, *favorite* et *rigolote* (ou *rigolo*) au féminin.

CONCOURS COMMUN AGENT DES FINANCES PUBLIQUES, DOUANES ET CCRF

UN LIVRE COMPLET

Mettez toutes les chances de votre côté

Tout savoir sur votre concours et votre métier

Pour être informé de ce qui vous attend

Acquérir la méthode

- **Auto-évaluation**
pour personnaliser vos révisions
- **Plannings de révision**
pour organiser votre préparation
- **Accompagnement** pas à pas

Maîtriser tout le cours

Les **connaissances indispensables** pour maîtriser
tout le programme en **24 fiches**

Se mettre dans les conditions du jour J

avec **8 sujets** d'annales corrigés

Être prêt pour l'oral

à l'aide de **40 questions fréquentes du jury**
commentées

Suivre les conseils du formateur

pour **répondre aux attentes** du jury
et **déjouer les pièges**

Toutes les épreuves de votre concours

Préadmissibilité

QCM (orthographe, vocabulaire et
grammaire ; connaissances générales ;
calcul ; raisonnement)

Admissibilité

Cas pratiques

Admission

- Entretien avec le jury
- Exercices physiques

OFFERT EN LIGNE

- Fil d'actualité mois par mois
- + d'annales corrigées
- 20 tutos sur les QCM de raisonnement

Des auteurs spécialistes du concours

Enseignants et formateurs au plus près de la réalité des épreuves

La collection
la plus
complète



Le Tout-en-un
pour une
préparation
complète



Les
Entraînements
pour se mettre en
condition



Les Fiches
pour aller à
l'essentiel

ISSN : 2114-9305
ISBN : 978-2-311-22217-3



9 782311 222173



24,90 €

Vuibert
N°1 DES CONCOURS